

GORGES DU TARN ET DE LA JONTE : UN "GRAND" SITE !

Les plus belles randonnées des Causses et des gorges
7 jours / 6 nuits

Les gorges du Tarn et de la Jonte font partie de ces lieux renommés dont l'approche pédestre mieux que la rumeur permet d'en découvrir toute la majesté. Une terre où la roche calcaire imprime au paysage un relief particulièrement fracturé, un univers en deux dimensions où les horizons infinis des causses laissent brusquement place à la verticalité de gorges profondes. Enserées dans d'étroites vallées, les eaux vives du Tarn, de la Jonte et de la Dourbie se fauillent entre les canyons qu'elles ont creusés, murailles étrangement découpées de 400 à 500 mètres de haut, dont les couleurs ocre ou rougeâtre contrastent avec les verts multiples des rives. Délimités par le cours des rivières, arides et caillouteux, les vastes plateaux des causses n'ont qu'une uniformité apparente : déserts lunaires au sol truffé de grottes et avens d'où émergent des dolomies aux formes étranges, landes sauvages de chardons, buis, genévriers et lavandes, forêts de pins, villages traditionnels aux maisons de pierre sèche et aux toits de lauze, vie pastorale consacrée à l'élevage des moutons. Et, en toile de fond, le vol majestueux des vautours fauves...

Les points forts :

- Aspects les plus fascinants des gorges du Tarn, des gorges de la Jonte, du causse de Sauveterre et du causse Méjean en une seule randonnée
- Dualité entre le désert des causses et la verdure des gorges
- Contraste entre la verticalité des gorges et l'horizontalité des causses
- Vol majestueux des très nombreux vautours réintroduits Gorges mondialement réputées et classées
- Grand Site de France et espace patrimoine mondial de l'Unesco
- Accueil à Montpellier, accès TGV
- Hôtel très accueillant et bonne table
- Groupe de 8 participants maximum



PROGRAMME

Jour 01 :

MONTPELLIER- MEYRUEIS

Rendez-vous à 16 heures à Montpellier, niveau supérieur de la gare SNCF Saint Roch, au point information. Transfert jusqu'au village de Meyrueis (2h15 de trajet). Ou rendez-vous à 18h30 à Meyrueis à l'hôtel (les coordonnées vous seront communiquées sur la convocation).

Nous préciser à l'inscription votre lieu de rendez-vous.

Installation pour 6 nuits en pension complète avec pique-nique le midi ; présentation du séjour et repas.

Jour 02 :

LE ROZIER - RANDONNEE EN BOUCLE SUR LES CORNICHES DU CAUSSE DE SAUVETERRE

Transfert pour Le Rozier et départ pour une randonnée en boucle sur les corniches du causse de Sauveterre. Montée par le cirque d'Eglazines sur le causse et retour par le cirque de Saint-Marcellin. Rencontre avec des villages et des ermitages troglodytiques, encore habités il y a peu de temps.

4 à 5 heures de marche - montée : 500 mètres - descente : 500 mètres.

Jour 03 :

LE ROZIER - RANDONNEE SUR LES CORNICHES DU CAUSSE NOIR

Transfert pour Le Rozier et départ pour une randonnée en boucle sur les corniches du causse Noir où les points de vues sont impressionnants. Montée le long de la Jonte et dans la forêt jusqu'à l'ermitage Saint-Michel. Traversée du Cirque de Madasse jusqu'au Point Sublime, puis jusqu'au Champignon Préhistorique. Descente sur Peyreleau et sur Le Rozier.

5 heures de marche - montée : 500 mètres - descente : 500 mètres.

Jour 04 :

LA MALENE - DETROITS DES GORGES DU TARN - ROC DES HOURTOUS

Au départ du village de La Malène, une randonnée vers les fameux détroits des gorges du Tarn, les plus étroits et les plus profonds des gorges. Montée au Roc des Hourtous, dominant les gorges et offrant une vue spectaculaire. Retour par le sentier de la vallée du Tarn.

Vous pourrez si vous le désirez (et si les conditions le permettent) effectuer la descente en barque de la rivière par des Détroits !

5 heures de marche - montée : 500 mètres - descente : 500 mètres.

Jour 05 :

CAUSSE NOIR PAR LA MARJOAB - DOLMEN DES GRAS - GROTTES DARGILAN

Départ à pied vers le Causse Noir, par la Marjoab et par le dolmen des Gras. Poursuite jusqu'au site de la grotte de Dargilan découverte en 1880 et de la grotte rose (possibilité de visite). Retour par un itinéraire en balcon sur les gorges de la Jonte par le hameau de Sérigas.

5 heures de marche - montée : 300 mètres - descente : 300 mètres.

Jour 06 :

NIVOLIERS - RANDONNEE A TRAVERS LE CAUSSE

Court transfert le matin pour Nivolières, hameau perdu en plein milieu du causse Méjean. Puis changement de décor, après la verticalité et le verdoyant des gorges, c'est l'horizon et le désert ! Randonnée à travers le causse vers le site ruiniforme de Nîmes Le Vieux, vaste zone aux rochers dolomitiques de toutes formes. Retour à Nivolières par la doline de Fretma. Sur le chemin du retour, apparition possible des fameux chevaux de Przewalski, derniers spécimens sur terre - avec un troupeau en Mongolie - de ces ancêtres du cheval actuel.

5 heures de marche - montée : 300 à 400 mètres - descente : 300 à 400 mètres.

Code : 15GTJPA

Jour 07 :

CASSAGNES - CORNICHES DU CAUSSE MEJEAN

Au départ du hameau de Cassagnes, randonnée en boucle sur les corniches du causse Méjean, les plus renommées et les plus spectaculaires. Le paysage grandiose du Tarn et de la Jonte s'offre aux regards, avec ses falaises découpées par l'érosion que survolent les vautours, le cirque des Vases, le rocher de Capluc et le Rocher de Francbouteille.

Fin de la randonnée vers 16 heures à Meyrueis puis transfert vers Montpellier pour 18 h 30.

5 heures de marche - montée : 400 mètres - descente : 400 mètres.

Le programme a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction ; des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement. Nos guides et accompagnateurs sauront d'autant mieux gérer ces aléas, si chacun garde sa bonne humeur.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous à 16 heures à Montpellier, niveau supérieur de la gare Sncf, au point information. Transfert jusqu'au village de Meyrueis (2h15 de trajet). Ou rendez-vous à 18h30 à Meyrueis à l'hôtel (les coordonnées vous seront communiquées sur la convocation). Nous préciser à l'inscription votre lieu de rendez-vous.

Si vous venez en train :

Accès facile en TGV jusqu'à Montpellier depuis de nombreuses villes. Retour gare SNCF de Montpellier. Attention : Le rendez vous est à la gare Saint-Roch, celle du centre ville; la nouvelle gare TGV est à l'extérieur de la ville, à environ 45 minutes avec le tram (ligne 3)de la gare Saint Roch.

Si vous préférez venir en train jusqu'à Millau, ligne Paris / Béziers. Cette ligne connaît depuis plusieurs années des suppressions importantes de trains. Nous n'avons aucune information sur la circulation du train de nuit, qui fonctionne à certaines dates. Dans ce cas, il vous sera peut-être impératif d'arriver la veille. Mais attention, il n'y a pas d'autre moyen de transports entre Millau et Meyrueis que le taxi. (45 km de distance)

Si vous venez en voiture :

Autoroute A75 jusqu'à Aguessac (5 km au Nord de Millau), puis direction Le Rozier par la D996. Vous pourrez laisser votre véhicule sur le parking privé et gratuit de l'hôtel ou dans les petites rues de Meyrueis sans soucis.

DISPERSION

Fin de la randonnée vers 16 heures à Meyrueis puis transfert vers Montpellier à la gare SNCF Saint Roch pour 18h30.

NIVEAU

15 à 18 km par jour, soit 5 à 6 heures de marche en moyenne. Dénivellation à la montée de 300 à 500 mètres.

Sentiers parfois spectaculaires mais sans difficultés techniques particulières ni de passages vraiment vertigineux.

Climat : Déjà un peu Méditerranéen, doux au printemps et à l'automne, chaud et sec en été. Très peu de précipitations, très peu de sources sur l'itinéraire, se munir de 2 litres d'eau pour la journée en été. Baignades en rivière possibles.

L'itinéraire se déroule entre 400 et 1200 mètres d'altitude.

HEBERGEMENT

Hôtel classé *** en chambres de 2 personnes, avec accès à la piscine dans un parc privé.

Dîner et petit déjeuner au restaurant ; pique-nique tiré du sac à midi.

Accès possible à l'Espace Spa / Détente (jacuzzi, hammam, sauna, salle de sport ...). Séances à réserver et régler sur place.

Code : 15GTJPA

GROUPE

De 4 à 8 Participants

ENCADREMENT

Accompagnateur connaissant bien la région.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

Pour la randonnée :

- pour un maximum de confort, privilégier un système de vêtements " multi couches " : sous-vêtements chauds (collant + maillot) type " carline " ou " capilène " (fibres creuses évacuant la transpiration) + sweat ou veste polaire + veste de montagne et surpantalons avec membrane imperméable et respirante (type " gore tex " ou équivalent) pour le mauvais temps.

De façon générale et en dehors des climats et pays chauds, éviter le coton qui retient l'humidité près du corps (et sèche difficilement) au profit de matières synthétiques adaptées.

- pantalon de toile - shorts - T-shirts
- 6 à 7 paires de chaussettes de randonnée
- 1 cape de pluie couvrant le randonneur et le sac à dos. Si vous avez des survêtements très techniques (voir ci-dessus), il est possible de ne recouvrir que le sac à dos avec un protège sac contre la pluie. Le parapluie quant à lui est moins pratique, surtout en cas de vent ou d'orage...
- 1 chapeau de soleil, l'idéal étant une casquette type saharienne avec visière et protection de la nuque
- 1 foulard pour se protéger du soleil et / ou du vent
- 1 bonnet et 1 paire de gants, selon la saison et l'altitude toujours les avoir au fond du sac

Pour l'étape :

- tenues de rechange et chaussures confortables
 - boules " Quies " ou bouchons d'oreilles " Ear "
 - affaires de toilette minimum + serviette + maillot de bain
- Globalement, vos vêtements doivent être adaptés en fonction de la saison et de la région choisie.

Matériel divers :

Pour la randonnée :

- 1 paire de chaussures de randonnée (avec membrane imperméable et respirante (type " gore tex " ou équivalent) dans lesquelles vous êtes bien ! Il faut " casser " les chaussures neuves avant de partir en randonnée en les portant quelques semaines auparavant afin d'éviter les désagréments des ampoules et échauffements...
- 1 (voire 2) paire de lunettes de soleil avec verres d'indice 3 minimum.
- 1 grand sac plastique solide pour envelopper les vêtements et affaires dans le sac à dos (en cas de forte pluie)
- 1 gourde de préférence isotherme de 1 litre minimum. Boire est indispensable en randonnée, 2 gourdes de 1 à 1,5 litre ne seront pas du luxe en période estivale et/ou dans des régions sèches et chaudes.
- 1 couteau pliant type couteau suisse + couverts + gobelet
- 1 bol type tupperware avec couvercle pour les pique-niques.
- papier hygiénique, mouchoirs en papier
- 1 paire de bâtons télescopiques, facultatif, mais ils servent à s'équilibrer et alléger le poids du corps en descente, et aident durant la montée en rythmant la marche et en complément de poussée.
- 1 pochette pour contenir vos papiers et valeurs : passeport ou carte d'identité, contrat d'assurance, carte vitale, certificat de vaccinations, billets d'avion, de train, carte de crédit, argent...)
- 1 petite pharmacie personnelle (Attention liste non exhaustive à adapter en fonction de vos propres besoins médicaux) : pansements stériles prédécoupés, antiseptique local à usage externe (plaies), Elastoplaste et / ou double peau (ampoules), Antalgique type paracétamol, Antidiarrhéique et antiseptique

Code : 15GTJPA

intestinal, Antispasmodique, Antihistaminique (allergies), sérum physiologique ou collyre oculaire, somnifère léger, crème solaire haute protection pour la peau et les lèvres, crème hydratante type Biaffine (coups de soleil et brûlures), crème ou spray antimoustique, Arnica Montana en granules 9 CH (courbatures)...

Pour l'étape :

- 1 lampe de poche ou lampe frontale
- 1 paire de sandales légère

Bagages :

- 1 sac à dos de 35 à 40 litres aéré et réglable et muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir les vivres de la journée, la gourde, un vêtement de protection, l'appareil photo...
- 1 sac de voyage souple pour contenir les affaires de rechange pour la semaine.

DATES ET PRIX

Voir toutes les dates de départ des séjours sur notre site internet sudrandos.com

Si vous souhaitez réserver une nuit supplémentaire à l'hébergement de votre séjour ou un autre hôtel sur place, nous consulter pour obtenir les coordonnées.

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement
- Les repas tels que décrits dans le jour par jour du dîner du jour 1 au pique-nique du jour 7
- Les taxes de séjour
- L'encadrement
- Le minibus

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles
- Les visites et activités (prévoir un budget de 30 € environ)
- L'assurance

POUR EN SAVOIR PLUS

Les randonnées se déroulent pour partie dans la zone du parc naturel régional des Grands Causses et pour partie dans la zone du parc national des Cévennes. L'espace Causses - Cévennes est classé depuis le 28 juin 2011, au patrimoine mondial de l'UNESCO sur la thématique " paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen ". A ce titre toute activité se doit d'en respecter la charte, notamment en terme de protection : respect du patrimoine naturel, respect du patrimoine culturel et des habitants, respect des ressources naturelles (eau, sols, habitats, faune, flore, climat). Site internet : www.causses-et-cevennes.com

Les massifs forestiers des Causses sont très sensibles aux feux de forêts et la flore qui s'y trouve est très fragile. Il est important de bien suivre les pistes et sentiers et de respecter les recommandations de la charte du Promeneur en Forêt de l'Office National des Forêts qui régleme cette zone : feux interdits et interdiction de fumer en forêt du 15 mars au 15 octobre, respect des animaux (ils sont chez eux) et des plantes que l'on ne cueille pas (une fleur arrachée ne repousse pas !). De plus, on rapporte ses détrit.

Un des 40 grands sites français. Tout comme les plus prestigieux sites touristiques, les Gorges du Tarn sont protégées par un classement qui implique une gestion " active " des flux touristiques. Protéger ces hauts lieux tout en accueillant de nombreux visiteurs, organiser des retombées locales à partir de la mise en valeur des paysages. L'opération Grand Site relancée par le ministère de l'environnement inclue la restauration de l'espace naturel, sa gestion durable et s'accompagne d'un développement local.

ECOTOURISME

CHARTRE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES

SUD RANDOS est la première agence associative Européenne à obtenir le label Ecotourisme !

A l'issue de la réunion de la Section Française de la Fédération Europarc, le 16 avril 2014, SUD RANDOS a obtenu l'agrément Ecotourisme au titre du volet III de la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les Espaces Protégés. Cette certification témoigne de l'engagement de SUD RANDOS dans le développement d'un tourisme responsable selon les 3 piliers de la Charte : Social, Environnemental et Économique.

SUD RANDOS est soutenu par

Le Parc Naturel Régional des Grands Causses en Aveyron.

Le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc.

Le Parc National des Cévennes.

BONNES PRATIQUES DE LA RANDONNEE

Le patrimoine naturel est riche mais fragile. En balade, respectez la nature pour la conserver intacte...

Soyez curieux... mais discrets :

Si vous voulez observer les animaux sauvages, sachez que moins vous ferez de bruit et plus vous aurez de chance de les apercevoir. A certaines périodes de l'année quelques parcours seront modifiés pour ne pas déranger les animaux en période de reproduction.

Fermez les portes derrière vous :

Chicanes, portillons, barrières... ne sont pas là par hasard. Ni pour faire beau sur les chemins. Tous ces aménagements ont été spécialement installés pour garder les animaux, principalement des brebis à l'intérieur des clôtures. En traversant les parcs animaliers, soyez calme et discret pour ne pas nuire aux troupeaux.

Laissez les fleurs où vous les trouvez :

En chemin, vous pourrez admirer de nombreuses espèces végétales mais ne les cueillez pas, nombreuses sont protégées !

Jetez vos déchets :

A la poubelle ! Ne laissez rien d'autre que la trace de vos pas dans la nature. Les déchets peuvent mettre des dizaines voire des milliers d'années avant de disparaître, certains peuvent provoquer des blessures ou des incendies ! Truc d'indien : brûlez vos papiers hygiéniques (en prenant la précaution de ne pas provoquer un incendie...).

Suivez les chemins :

L'itinéraire que nous vous proposons respecte les cultures et les propriétés privées. S'il traverse un champ, contournez le !

Fumée sans feu :

Un simple mégot de cigarette, des braises mal éteintes multiplient les risques d'incendies. Soyez prudent !

Les arbres :

Vous les aimez, mais n'y inscrivez pas vos initiales pour la vie... Elles provoqueraient des blessures irrémédiables porteuses de parasites qui affaiblissent les arbres.

SUD RANDOS CERTIFIE « CHARTE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE DANS LES ESPACES PROTEGES »

La Charte européenne du tourisme durable, qu'est-ce donc ?

une charte en dix principes, créée par Europarc, la Fédération des espaces protégés européens, signée par plus de 130 espaces protégés, dont 26 en France qui ont pour vocation de développer dans les espaces protégés un tourisme de qualité dans le respect de l'homme et de son environnement

Etre certifié au titre de la Charte européenne du tourisme durable est une reconnaissance de notre engagement dans le tourisme durable, une attestation de la confiance que portent les Parcs naturels à notre entreprise et à sa démarche.

Nos séjours, créés en partenariat avec les Parcs naturels, allient beaux paysages, découverte de patrimoines naturels et culturels d'exception, activités de pleine nature. La rencontre et l'échange, aussi, avec les hommes et femmes qui vivent ces territoires au quotidien.

Des séjours 100% Parcs naturels et naturellement développement durable.

Les 10 principes qui guident notre partenariat avec les Parcs naturels :

- 1/ Impliquer toutes les personnes participant à la gestion et au développement touristique dans et autour de l'espace protégé
- 2/ Elaborer et mettre en œuvre une politique de tourisme durable et un plan d'action pour l'espace protégé
- 3/ Protéger et mettre en œuvre l'héritage naturel et culturel de l'espace protégé, pour et par le tourisme, le protéger d'un développement touristique abusif
- 4/ Proposer aux visiteurs une expérience de grande qualité pour tous les aspects de leur visite
- 5/ Accroître les bénéfices du tourisme pour l'économie locale
- 6/ Promouvoir les produits touristiques spécifiques permettant la découverte et la compréhension de ce paysage
- 7/ Approfondir la connaissance de l'espace protégé et les questions de viabilité parmi les parties concernées par le tourisme
- 8/ Veiller à ce que le tourisme soutienne, au lieu de diminuer, la qualité de vie des habitants locaux
- 9/ Communiquer de manière effective auprès des visiteurs, des entreprises touristiques et des résidents, au sujet des qualités particulières de la zone
- 10/ Surveiller et influencer les flux de visiteurs afin de réduire les impacts négatif

EXTRAIT DE NOS CONDITIONS DE VENTE

SUD RANDOS définit ses conditions de vente (CDV) en fonction des spécificités de ses voyages. Tout achat d'un voyage implique leur acceptation.

Nous attirons votre attention sur le fait que les circuits accompagnés, en liberté et les voyages sur mesure proposés depuis notre site internet www.sudrandos.com et nos catalogues sont, au sens de la réglementation en vigueur, un « voyage à forfait », et, à ce titre, vous bénéficiez des droits reproduits à l'article 15 des présentes.

NOS OFFRES DE VOYAGES

Nos offres de voyage comprennent des circuits "accompagnés" à réaliser en groupe, des randonnées "en liberté" à organiser selon votre date de départ et des voyages "sur mesure" à concevoir, selon vos envies du moment, avec l'aide de l'un de nos conseillers.

Sont seules considérées comme contractuelles, les prestations et informations mentionnées sur la "fiche technique" du voyage accessibles en vue de votre inscription auprès de SUD RANDOS ou sur le site Internet www.sudrandos.com. En cas de contradiction entre les informations d'un voyage contenues dans notre offre (brochure, site Internet...) et celles figurant sur la fiche technique disponible auprès de SUD RANDOS ou sur son site Internet, ces dernières prévaudront.

Les circuits accompagnés et les voyages en famille

Depuis notre site internet www.sudrandos.com et pour chacun de nos circuits accompagnés, nous mettons à votre disposition une information détaillée portant sur la nature et les spécificités du voyage. Vous pourrez notamment consulter le programme du circuit jour par jour, des informations pratiques sur la destination envisagée et prendre connaissance de toutes informations utiles pour sa réalisation (niveau d'implication physique, nombre minimum de participants..). Une rubrique « Date et Prix » vous permettra d'avoir une indication sur le prix du voyage à la date envisagée.

Nos circuits sont susceptibles d'accueillir des enfants mineurs accompagnés d'un adulte, à condition que leur âge et leur aptitude physique rendent possible la réalisation du circuit dans des conditions normales.

Nous vous précisons que nous proposons des circuits spécialement conçus pour les familles et ils sont proposés uniquement aux participants qui voyagent avec au moins un enfant mineur.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous proposons des séjours qui peuvent nécessiter un engagement physique plus ou moins important. En conséquence, nous vous recommandons de lire avec attention les informations mentionnant le niveau d'implication physique requis pour entreprendre le séjour envisagé.

Il incombe donc à chaque participant de déterminer en fonction des informations délivrées s'il dispose des capacités nécessaires pour réaliser le séjour.

En cas de doute et avant toute inscription, nous vous invitons à vous rapprocher de SUD RANDOS ainsi que de tout spécialiste (Ex. : médecin traitant en cas d'antécédents médicaux) afin de valider votre capacité à entreprendre ce circuit.

Les circuits en liberté

Vous avez la possibilité de réaliser un séjour "en liberté". Depuis notre site internet www.sudrandos.com et pour chacun de nos circuits liberté, nous mettons à votre disposition une information détaillée portant sur la nature et les spécificités du voyage. Vous pourrez notamment consulter le programme du circuit jour par jour, des informations pratiques sur la destination envisagée et prendre connaissance de toutes informations utiles pour sa réalisation (niveau d'implication physique, nombre minimum de participants..). Une rubrique « Date et Prix » vous permettra d'avoir une indication sur le prix du voyage à la date envisagée.

Nos séjours "en liberté" ne sont jamais garantis avant vérification des disponibilités auprès de nos partenaires et intervenants. Voir paragraphe 2, modalités d'inscription sur un séjour en liberté.

Ces circuits sont susceptibles d'accueillir des enfants mineurs accompagnés d'un adulte, à condition que leur âge et leur aptitude physique rendent possible la réalisation du circuit dans des conditions normales.

Code : 15GTJPA

Nous attirons votre attention sur le fait que nous proposons des séjours qui peuvent nécessiter un engagement physique plus ou moins important. En conséquence, nous vous recommandons de lire avec attention les informations mentionnant le niveau d'implication physique requis pour entreprendre le séjour envisagé.

Il incombe donc à chaque participant de déterminer en fonction des informations délivrées s'il dispose des capacités nécessaires pour réaliser le séjour.

En cas de doute et avant toute inscription, nous vous invitons à vous rapprocher de SUD RANDOS ainsi que de tout spécialiste (Ex. : médecin traitant en cas d'antécédents médicaux) afin de valider votre capacité à entreprendre ce circuit.

Nous attirons votre attention sur le fait que dans le cadre d'une randonnée en liberté : ce circuit s'effectue généralement sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications nécessaires au bon déroulement de votre randonnée.

Les séjours en liberté supposent souvent une connaissance convenable de la lecture de carte et de l'orientation, notamment en montagne. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils donnés par le topoguide, SUD RANDOS ne pouvant être tenue pour responsable des accidents résultant de l'imprudence d'un participant. SUD RANDOS ne saurait non plus être tenue pour responsable d'une mauvaise interprétation du descriptif ou d'une erreur de lecture de carte de l'utilisateur.

La randonnée en liberté suppose l'acceptation d'un risque, si minime soit-il, qui peut être dû, notamment, à une modification des éléments naturels sur l'itinéraire. En conséquence, chaque participant s'engage à accepter ce risque et à ne pas faire porter la responsabilité des accidents ou incidents pouvant survenir à SUD RANDOS, ou aux différents prestataires. Ceci est également valable pour les ayants droits et les membres de la famille.

De plus, nous ne pouvons en aucun cas être responsables d'une erreur d'itinéraire ou d'un départ trop tardif le matin qui pourrait poser des problèmes pour arriver à l'étape suivante.

Pour des raisons évidentes d'organisation, une fois votre randonnée commencée, vous devrez impérativement suivre le programme tel qu'il vous a été confirmé. Il ne sera alors plus possible de modifier vos lieux d'hébergement ou l'ordre des étapes.

Vous disposerez en complément des informations de voyages, détaillées dans la fiche technique du séjour, d'un « Carnet de route » qui vous sera envoyé avant votre départ. Il comprendra un topo-guide rédigé par nos soins, de la documentation sur la région traversée, la cartographie spécifique de la région et des reproductions de cartes à une échelle dédiée à la randonnée avec votre itinéraire mentionné sous la forme de « trace » en surlignage.

Nous vous conseillons par ailleurs d'être muni d'une boussole et de savoir "lire" une carte. Ce carnet de route vous sera envoyé dès réception du solde, ou remis le jour du départ par votre hébergeur.

Les voyages sur mesure

Vous avez la possibilité de réaliser un séjour personnalisé avec l'aide de nos conseillers. Il vous suffit de faire une demande de devis.

LES MODALITES D'INSCRIPTION

Nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet www.sudrandos.com pour poser une option, faire une demande de devis et/ou procéder à une inscription pour réaliser un voyage SUD RANDOS.

Avant toute inscription, nous vous invitons à prendre contact avec l'un de nos conseillers afin de vérifier les éléments de votre projet (dates, niveaux, disponibilité etc...) Celui ci pourra vous orienter au mieux pour une réalisation parfaite de votre voyage. Dans le cas d'une inscription dite "en ligne" sur notre site internet, nous reviendrons vers vous dès enregistrement de votre demande. Si celle ci est intervenue en dehors des jours d'ouvertures de notre agence, elle ne sera prise en compte que le premier jour ouvré suivant votre inscription et dans l'ordre des demandes reçues.

Dans le cas d'une demande d'inscription sur un séjour en liberté, il est préférable de nous contacter par téléphone au préalable pour construire ensemble votre projet.

Poser une option sur un séjour accompagné

Nous vous proposons de poser une option depuis notre site Internet et ainsi manifester votre intérêt pour le séjour sélectionné, sans engagement financier de votre part à la date de dépôt de l'option.

L'organisation de nos séjours en liberté est détaillée ci dessous (au paragraphe suivant)

Les politiques des compagnies aérienne ou de transport par rail, dans le cas de l'organisation de nos séjours « voyage » avec moyen de transport inclus (billet d'avion, de train etc...) ne nous permet pas de vous proposer de prendre une « OPTION » sur le transport en question. Nous prendrons en considération votre demande sauf pour la partie correspondant au « transport ».

Cette pose d'option vous permet de réserver une place ou plusieurs places pendant une durée déterminée au tarif en vigueur à la date de dépôt de l'option.

Au delà de la date de validité de l'option, les conditions tarifaires énoncées dans l'option sont caduques et la disponibilité des places ne sera plus garantie.

Poser une option sur un séjour liberté

L'organisation de nos séjours "en liberté" ne nous permet pas de vous proposer de prendre une « OPTION » sur une date. Votre inscription sera donc forcément une RESERVATION ferme est définitive dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé, accompagné d'un acompte.

A compter de la réception de votre bulletin d'inscription, nous procéderons à la vérification de la disponibilité auprès de l'ensemble des partenaires et intervenants pour votre voyage à la date que vous avez choisie, avant de pouvoir vous confirmer votre départ.

S'agissant d'une demande de séjour "en liberté" :

- Vous choisissez librement la date de votre départ et le nombre de participant selon les indications données sur la fiche technique du séjour.
- Nous ne pouvons en aucun cas nous engager sur la totale réalisation de votre projet avant d'avoir vérifié les disponibilités auprès de nos intervenants.
- Nous vous invitons à nous donner, dès votre inscription, des dates de départs alternatives "possibles" pour votre séjour, ce qui nous permettra de pouvoir éventuellement vous proposer une solution complète selon vos disponibilités et celles de nos partenaires et intervenants.
- Nous reviendrons vers vous dans les plus brefs délais afin de vous informer de l'avancement de votre demande.

Dans le cas ou une, ou plusieurs, prestations ne seraient pas possibles aux dates de votre voyage. Nous vous proposerons alors une solution alternative qui pourra prendre la forme d'un changement de date, de prestation ou tout autre modification permettant de réaliser convenablement votre séjour.

Vous serez libre d'accepter, ou non, cette proposition alternative.

Dans le cas d'un accord de votre part sur les modifications proposées, pour votre séjour : votre inscription sera considérée comme totale et réalisée.

Code : 15GTJPA

Dans le cas où votre projet est validé directement sans modification : votre inscription sera considérée comme totale et réalisée.

Après paiement du solde de votre séjour, correspondant au projet initial, augmenté ou modifié selon les changements acceptés au cours du traitement de votre dossier personnel, vous recevrez alors les éléments de votre "dossier de voyage" environ 15 jours avant votre départ.

Dans le cas d'un désaccord de votre part sur les modifications proposées, pour votre séjour : votre inscription sera purement et simplement annulée et nous vous rembourserons l'intégralité des sommes avancées sans pénalité.

Demande de Devis pour les voyages sur mesure

Si vous êtes intéressés par un voyage personnalisé à vos dates et avec les voyageurs de votre choix, nous vous invitons à formuler une demande de devis sur notre site depuis la rubrique dédiée.

Inscription

Une inscription est ferme et définitive dès lors que le bulletin d'inscription est complété et signé électroniquement ou de façon manuscrite et que le montant de l'acompte ou le prix total du voyage (selon la date du départ du voyage) a été réglé conformément à la procédure décrite à l'article 3 des présentes.

À réception de votre inscription, SUD RANDOS procédera, après vérification de l'encaissement du prix réglé, de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et /ou indisponible à votre date de départ, SUD RANDOS procédera au remboursement intégral des sommes versées dans les meilleurs délais et sans retenue d'aucune somme.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au voyage s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par SUD RANDOS concernant le voyage.

Conformément à l'article L 221-28 du code de la consommation, vous ne bénéficiez pas d'un délai de rétractation au titre de l'achat de prestations de voyage.

CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION / RESOLUTION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible SUD RANDOS et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation.

Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.

La prime d'assurance, la franchise SUD RANDOS, les frais de visa et d'envoi du passeport ne sont remboursables ni par SUD RANDOS ni par l'assureur.

En cas d'annulation de votre voyage, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article. Dans tous les cas, les primes d'assurances seront dues et non remboursable.

Une franchise de 50€ par personne pour le traitement du dossier « annulation » sera appliquée dans toute annulation.

Annulation / résolution par tous les participants

Barème de frais d'annulation/ résolution pour tous les voyages SUD RANDOS, hors voyages comportant un billet d'avion et/ou de train etc..., il sera facturé les frais d'annulation/résolution ci-dessous :

- Plus de 60 jours avant le départ : 15% du montant total du BI ;
- De 60 à 31 jours avant le départ : 20% du montant total du BI ;
- De 30 à 21 jours avant le départ : 35% du montant total du BI ;
- De 20 à 14 jours avant le départ : 50% du montant total du BI ;
- De 13 à 7 jours avant le départ : 70% du montant total du BI ;
- Moins de 7 jours avant le départ : 75% du montant total du BI.

Barème de frais d'annulation/résolution avec billet d'avion et/ou de train etc..., il sera facturé les frais d'annulation/résolution ci-dessous :

- Plus de 120 jours avant la date du départ : 35% du montant total du BI.
- De 119 à 46 jours : 60% du montant total du BI.
- Moins de 45 jours : 100% du montant total du BI.

Concernant les voyages avec titre de transport, billet d'avion ou de train ou tout autre titre de transport, émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé, en complément des frais d'annulation/résolution ci dessus, des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation. Dans le cas où vous auriez acheté votre titre de transport par vos propres moyens, aucun remboursement ne pourra être effectué si le séjour venait à être annulé.

Lorsque plusieurs voyageurs sont inscrits sur un même BI et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées par SUD RANDOS, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez SUD RANDOS et engagés par le ou les voyageur(s) tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Annulation /résolution par certains participants et maintien du voyage pour les autres

Si un ou plusieurs voyageurs inscrits sur un même bulletin d'inscription annule(nt) leur participation à un voyage maintenu pour les autres participants, il sera fait application pour celui ou ceux qui annule(nt) des frais ci-dessous :

- Pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème de frais d'annulation de l'article 6.1 sera appliqué pour le(s) voyageur(s) qui annule(nt) sur le prix des prestations personnelles (billets d'avion...) non consommées du voyage à la date de l'annulation ; et - Pour les prestations partagées maintenues pour les participants au voyage : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au(x) participant(s) qui annule(nt) sur leur quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs voyageurs sont inscrits sur un même BI et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées par SUD RANDOS, quel que soit l'auteur du versement.

Code : 15GTJPA

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez SUD RANDOS et engagés par le ou les voyageur(s) tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Dispositions particulières pour les offres sur mesure, les groupes et les devis qui proposent un tarif variable selon le nombre de participants :

En cas de désistement de l'ensemble du groupe les sommes retenues seront les suivantes :

Plus de 30 jours avant le départ : 10% du montant du séjour avec un minimum de 50 € par participant.

De 30 à 15 jours avant le départ : 50% du montant du séjour.

Moins de 15 jours avant le départ : 100% du montant du séjour.

Le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque soit la date de l'annulation.

Annulation par SUD RANDOS pour manque de participants :

Nous pouvons exceptionnellement être contraints d'annuler un départ si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

20 jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée dépasse 6 jours ;

7 jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée est de 2 à 6 jours ;

48 heures avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages ne durant pas plus de 2 jours.

Une solution de remplacement pourra vous être proposée. Dans le cas où les alternatives proposées ne vous conviennent pas, vos versements vous seront intégralement restitués, sans autres indemnités. Tous les frais engagés par vous restent à votre charge (achat de billets d'avion ou de train, hôtel, matériel nécessaire au voyage...).

Prestations avant le départ et au retour du voyage

Pour chaque voyageur qui organise seul ses prestations avant départ et au retour du voyage (transport, hôtel...) compte tenu des contraintes liés au transport (cf. Article 8), SUD RANDOS vous recommande d'acheter des prestations (titres de transport et autres...) modifiables et/ou remboursables et de prévoir des temps de transfert entre aéroports/ports/gares raisonnables.

En cas de survenance d'un fait imprévisible ou inévitable d'un tiers et/ ou du fait du voyageur, qui modifierai(en)t les prestations du voyage souscrites chez SUD RANDOS et/ou impliquera(en)t la modification des prestations réservées par le(s)voyageur(s) (non incluses dans votre voyage), SUD RANDOS ne saurait être tenue de rembourser les frais induits.

ASSURANCES

SUD RANDOS vous propose une formule d'assurance. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances sont consultables sur le site www.sudrandos.com ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Nous vous précisons qu'il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement la compagnie d'assurance qui garantit votre voyage pour déclencher l'assurance. Dans l'assurance proposée, la prime d'assurance et les frais de visa ne sont remboursables ni par SUD RANDOS ni par l'assureur.

L'ESPRIT DE NOS SEJOURS

Il y a bientôt 30 ans, ce qui a rassemblé les agences de randonnées au sein du réseau VAGABONDAGES, ce sont des valeurs aujourd'hui dans l'air du temps :

- Implantation et vie de nos équipes en milieu rural.
- Implication dans la vie locale et ses projets.
- Respect de l'environnement.

Toutes les agences du réseau VAGABONDAGES sont différentes, mais elles se rassemblent autour de valeurs communes. Nous avons choisi de travailler ensemble et de partager nos passions et nos randonnées !

Aujourd'hui, les séjours VAGABONDAGES vous proposent de partager nos valeurs et notre engagement, en devenant vous aussi acteurs de votre randonnée.

Devenir acteur cela peut être :

- Vivre un temps privilégié avec chacune des rencontres (en chemin, en découverte, à l'étape, avec votre hôte, votre accompagnateur, les agriculteurs, ...).
- Utiliser autant que possible les transports en communs.
- Avoir le choix ou non de porter ses bagages. Le confort a des exigences? La question vous sera posée. Des solutions alternatives au transport des bagages pourront vous être proposées.
- Favoriser, consommer les productions locales pour une juste rémunération de chacun.
- Prendre plaisir à la dégustation de produits locaux de saison.

Etre acteur, c'est également, à l'issue de votre randonnée, prendre le temps de nous faire partager votre vécu et votre ressenti. Vous participez ainsi activement à l'évolution et à l'amélioration du séjour dans le respect de nos valeurs communes.

Randonner :

C'est se mettre à l'écoute de son corps et de tout ce qui l'entoure.

C'est aussi s'arrêter pour s'émerveiller, s'ouvrir à la nature.

C'est aller à la rencontre de l'autre au détour d'un sentier ou d'un village.

C'est apporter une dimension humaine à la découverte d'un pays.

Et enfin...

N'oubliez pas que le succès complet de votre randonnée dépendra en grande partie de la capacité de chacun à participer pleinement à la vie de groupe, à laisser ses soucis de côté pour quelques jours. Nous ferons tout pour vous laisser un souvenir inoubliable de vos vacances, à vous de venir les vivre avec plaisir et humour

Idée sympa :

Vivez un moment de convivialité et de gourmandise, en partageant un échantillon de votre terroir pour le faire découvrir à vos compagnons de marche si vous rejoignez un groupe qui se constitue de personnes venues d'horizons diverses.

SI NOUS N'AVONS PAS REPONDU A TOUTES VOS QUESTIONS N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER:

SUD RANDOS - rue du Pontil - 12490 ST ROME DE CERNON .

Renseignements : 06 48 20 71 48

Urgences : 06 52 40 80 34

mail : contact@sudrandos.com site internet : <https://www.sudrandos.com>

A très bientôt sur nos chemins, l'équipe de Sud Randos.

Code : 15GTJPA